



## Réunion intersyndicale du 13 janvier 2015 concernant le dossier des nominations de caporaux au sein du SDIS de la Gironde.

Présents : SNSPP FO , SUD, CGT, UNSA-SDIS3, CFDT  
(et FO en première partie uniquement).

Mickael Levouedec remet la lettre des caporaux qui contient les propositions de ces derniers.

Il explique que suite à la réunion de décembre ce courrier a été rédigé. Leur crainte est que tous ne soient pas nommés fin 2019. Ils tiennent à conserver leurs fonctions.

Ils pensent que cela représente 260 agents environ, soit 60 nominations par an d'ici 2019.

Ils ne comprennent pas l'obligation éventuelle de muter alors même qu'ils ne changeront pas de fonction, à l'inverse des adjudants qui connaissent une évolution de fonction en contre partie de leur effort de mutation.

Ils dénoncent également que les nominations de caporaux-chefs soient nommés sans respect de l'ancienneté, d'autant qu'ils sont par la suite prioritaires pour accéder au grade de sergent.

JP Darmuzey explique qu'on aurait du commencer en 2014 par nommer les sergents puis les caporaux-chefs dans la liste des agents qui attendaient le grade de sergent.

John Mansot explique que les nominations manquent de critères clairs et nets pour tous.

Il explique que les 4 ans vont être compliqués et qu'il serait bon de définir des critères objectifs et précis.

JP Darmuzey répond que les représentants ont changé et que les nouvelles organisations élues doivent trouver et proposer des solutions.

Jean Billard explique la position de l'unsa-sdis33, le travail effectué depuis juin 2014 et lit le courrier remis au Directeur en Juin dernier, il explique que l'UNSA-SDIS33 n'a pas attendu le mouvement des caporaux pour agir et transmettre la position de l'UNSA à la direction.

Les représentants du SNSPP expliquent qu'il faut aussi dénoncer l'évolution des SPV qui est dramatique pour les SPP.

La CGT revient sur le courrier de l'UNSA: ils expliquent qu'à l'évidence les budgets n'ont pas été prévus dans les SDIS.

Corine Peytureau explique qu'il est nécessaire de trouver une position commune, d'autant que la loi est passée. Elle propose un protocole d'accord qui réunisse les convictions de tous.

Concernant les critères de nomination, elle propose de travailler le sujet avec les élus des CAP. Pour travailler le financement des SDIS : elle propose de faire remonter au niveau national le problème. Elle souhaite que nous nous adressions au Président. Elle attire l'attention sur la question de quel service public nous voulons défendre.

John Mansot rapporte que la CFDT a demandé dès 2012 un protocole d'accord, cela aura au moins le mérite d'écrire les éléments. L'idée sera validée en AG CFDT dès janvier .

Concernant le financement des SDIS, il explique que la problématique est connue mais ne nous concerne pas en tant qu'élu du personnel du SDIS33 .

La filière SPV : la DASC a amendé et signé la filière : il appartient aux organisations concernées d'agir au sein de la DASC.

Concernant les critères de nominations : il est d'accord de travailler sur les critères, qu'ils soient objectifs, clairs et définis et connus de tous.

Le fonctionnement actuel manque de transparence et nuit à tous.

Philippe Laqueche (SNSPP) explique que le débat sur le financement des SDIS est rediscuté chaque année mais les élus ne sont pas encore prêts à faire changer le texte de 2002 qui prévoit que la participation des communes ne soit ré-indexée qu'en fonction de l'inflation et non de l'évolution de population.

JP Darmuzey (SUD) explique que nous n'avons pas encore manifesté pour faire évoluer le mode de financement des SDIS, peut-être faudra t il le faire.

Philippe Laqueche (SNSPP) explique que les caporaux ne sont pas les seuls exposés à une régression.

Il est partant pour un protocole, il explique qu'il faut écrire un protocole et le présenter au Président avant les cantonales !

JP Darmuzey (SUD) explique que moins le SDIS aura d'argent, plus il y aura de SPV.

Bernard Simonpietri prend la parole, Philippe Laqueche explique qu'il n'a plus de légitimité car non élu au sein du SDIS33 et non reconnu par la confédération FO.

Seul le SNSPP PATS FO est reconnu.

Le ton monte, Bernard Simonpietri se lève, il explique qu'il est facile de critiquer les SPV alors même que beaucoup de SPP sont double statut, concernant le protocole il est contre car il trouve le protocole contraignant et n'apporte pas de certitude puis il quitte la salle.

La CGT explique que nous n'avons pas d'éléments précis sur les problèmes de financement du SDIS. Ils expliquent également que la nécessité de critères s'impose également aux PATS.

Mika Levouedec demande à chaque organisation de se positionner sur les propositions écrites des caporaux.

Jean Billard répond que le courrier des caporaux reprend les arguments avancés en juin par l'UNSA-SDIS33 en faisant remarqué que l'UNSA défend l'ensemble des collègues : caporaux, sergents, adjudants, lesquels ont vocation à obtenir le grade correspondant à leurs fonctions actuelles.

John Mansot (CFDT) explique que le mouvement des caporaux est un avertisseur social.

Il annonce un malaise grandissant et de l'inquiétude.

Il explique aussi avoir demandé la dissolution du conseil d'administration du COS afin que les

nouvelles organisations y siègent. Une étude des scénarios possibles est en cours.

Nous nous entendons sur l'idée d'un groupe de travail intersyndical pour travailler les critères de nomination et le protocole concernant l'application de la filière.

Nous nous entendons sur le nombre de 3 représentants par syndicat maxi.

Nous retenons le 26 janvier 2015, 9h à ornano.

John Mansot coordonnera les convocations et la réservation de salle.

Un référent par syndicat est désigné : Jean Billard pour l'UNSA-SDIS33.

Un tract intersyndical va être rédigé.